

FLASH **Snia-ipr**

Bulletin des Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux

Elections professionnelles **13-20 octobre 2011**

Elections 3 votes: Votez pour les listes de l'UNSA éducation

- | | |
|----------------------------------------------------------------|----------------|
| 1. à la CAPN des IA-IPR, liste conduite par Roger KEIME : | SNIA-IPR |
| 2. au C.T.M., liste conduite par Christian CHEVALIER : | UNSA EDUCATION |
| 3. au C.T.A., liste conduite par la tête de liste académique : | UNSA EDUCATION |



Editorial

Cher(e)s collègues,

Les élections professionnelles automnales approchent. L'activité syndicale à cette rentrée s'accélère ; la composition de la liste de vos candidats représente la profession d'inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional dans tous ses aspects. Une parité relative (4 femmes, 6 hommes), deux détachés (direction de CRDP pour l'une et IA DSDEN pour l'autre), un collègue ultramarin (Martinique), deux collègues du Nord, deux de région parisienne, deux de l'Ouest, un de l'Est, une du Centre et un du Sud. Les disciplines d'exercice permettent aux collègues scientifiques, littéraires, économistes et linguistes d'avoir un relais dans nos instances nationales. Quatre pages de ce bulletin sont consacrées à la profession de foi, la présentation de la liste et la méthode de vote.

D'ici le 13 octobre, deux dates sont à retenir :

- 21 septembre : nous rencontrons Mme la DGRH et son équipe pour la reprise de l'agenda social dans l'esprit d'une recherche de solutions concrètes d'ici la fin de l'année civile 2011, tant pour les missions que pour l'évolution de carrière. Les prochaines rencontres sont prévues les 12 octobre, 18 novembre et en décembre avant la CAPN du 16 décembre consacrée à l'accès à la Hors Classe.

Je vous invite à consulter le site pour connaître l'évolution après chaque réunion dont nous vous ferons compte rendu ainsi que d'une réponse aux syndicats concurrents à la CAPN.

- 28 septembre : tenue à Ivry au siège de l'UNSA Education (87 bis Av. Gosnat) du conseil syndical regroupant les membres du Bureau National, les Délégués Académiques et les candidats aux élections du 13 octobre. Les thématiques abordées seront la formation / l'évaluation des enseignants ainsi que l'agenda social : nos missions et carrières. Le Trésorier fera un point sur l'état des finances et de la syndicalisation.

Cette réunion permettra de confronter les idées et de préparer les élections professionnelles; les élections internes pour la composition du futur Bureau National se feront en début d'année civile 2012.

En 2008 nous avons obtenu 62% des voix exprimées (soit 488 voix). Cela avait permis d'obtenir à la CAPN une représentation par 3 élus titulaires et 3 élus suppléants. Quatorze voix supplémentaires nous auraient assuré un 4° poste de titulaire aux dépends de l'actuelle conférence des inspecteurs d'académie et conseillers techniques dont le rôle en CAPN confine à l'insignifiance.

VOTEZ ET APPELEZ A VOTER POUR LA LISTE DU SNIA IPR UNSA

afin d'être défendus dans tous les aspects de votre carrière professionnelle et pour obtenir une réelle reconnaissance du métier avec une revalorisation financière conséquente et des conditions d'exercice optimisées.

Le Bureau National du Snia-ipr

Le BN élu le 23 janvier 2009

Président : Roger KEIME roger.keime@ac-rennes.fr

Vice-présidente : Pascale HERTU pascale.hertu@easynet.fr

Secrétaire générale : Danielle KUNEMANN danielle.kunemann@ac-creteil.fr

Trésorier : Michel GOUY michelgouy@yahoo.fr

Trésorier adjoint : Bernard LEHALLE bernard.lehalle@orange.fr

Membres du bureau, chargés de missions :

Bernard LEROUX bernard.leroux@ac-nantes.fr

Laurence COUSIN PICHEAU laurence.picheau@ac-versailles.fr

Patrick DUPRAT patrick.duprat@ac-poitiers.fr

Présidents honoraires :

Michel DOFAL , Michel MAGINOT, Jean-François LE BORGNE

[Vos élus à la CAPN \(élections du 8 décembre 2008 \)](#)

<u>Titulaires :</u> Danielle KUNEMANN, Michel GOUY
<u>Suppléants :</u> Roger KEIME, Régis RIGAUD

Notre site : <http://www.snia.ipr.fr>

Les Délégués académiques du Snia-ipr en 2011/2012

AIX MARSEILLE	JACQUELINE CHABROL
AMIENS	MARC ROUSSEL
BESANCON	DOMINIQUE TOLLE
BORDEAUX	PATRICK DUPRAT (provisoirement)
CAEN	ALAIN FAUCHER
CLERMONT	BERNARD ABRIOUX
CRETEIL	PASCAL FRANCOIS
DIJON	PIERRE-ALAIN CHIFFRE
ESEN	MICHEL GOUY
GRENOBLE	MICHEL GOMEZ
GUADELOUPE	JOCELYN ALAMKAM
GUYANE	YOLANDE EDERIQUE
LILLE	MICHEL GOUY
LIMOGES	CLAUDE BRUNAUD
LYON	JEAN LUC MARTEAU
MARTINIQUE	BENOIT FRICOTEAUX
MAYOTTE	GILLES PATRY
MONTPELLIER	DANIEL JOZ
NANCY METZ	BERNARD LEHALLE
NANTES	MICHEL GRAMAIN
NICE	ALAIN HAUSSAIRE
NOUVELLE CALEDONIE	ERIC LAVIS (provisoirement)
ORLEANS TOURS	NADJA ISAAC
PARIS	PASCALE HERTU
POITIERS	ANNICK BAILLOU
POLYNESIE	ERIC LAVIS
REIMS	ALAIN MARIE
RENNES	ROGER KEIME
REUNION	PHILIPPE JANVIER
ROUEN	FRANCOIS VIROT
STRASBOURG	ERIC SIGWARD
TOULOUSE	ANNE MARIE WOMMELSDORF
VERSAILLES	LAURENCE COUSIN PICHEAU

Merci à Jean-François LE BORGNE, Frédéric BLASCO, Danielle KUNEMANN, Thérèse PAGES, Michel CAPDEVILLA, Félix SMEYERS, Daniel CHEVALIER et Régis RIGAUD pour leur action efficace en qualité de DA et aux nouveaux collègues qui ont pris le relais.

SIEGE DU SYNDICAT SNIA IPR

Chez Michel GOUY Trésorier
 3 rue de Ferrière
 59175 VENDEVILLE

Election à la commission administrative paritaire nationale des IA-IPR Scrutin du 13-20 octobre 2011

Le **SNIA-IPR UNSA**, syndicat national des Inspecteurs d'académie, est la **première organisation représentative chez les IA-IPR**. Il fonde sa liste dans le respect scrupuleux du principe de **loyauté à l'égard du service public**.

Pleinement conscient de la nécessité d'approches systémiques et collectives, il réaffirme pour nos missions le **double postulat de l'ancrage disciplinaire et académique**. Il souhaite une inscription dans une **formation initiale revisitée et la mise en place d'une formation continue** inexistante jusqu'à lors.

Le **SNIA-IPR** est **attaché au recrutement par concours** de façon privilégiée avec un apport raisonné de l'accès par liste d'aptitude et par intégration après détachement. L'attractivité vis-à-vis des corps viviers (professeurs agrégés, maîtres de conférence) est à ce prix.

Le **fonctionnement démocratique** de notre organisation syndicale, de son Bureau National élu, des délégués académiques régulièrement consultés, a conduit à l'adhésion à une fédération, l'UNSA, qui partage nos valeurs et met ses moyens à notre disposition. Cela autorise une exposition permettant l'expression d'une **opposition résolue au décret sur la nouvelle gouvernance**, dans les instances consultatives que sont le Conseil supérieur de l'éducation et le Comité technique paritaire ministériel.

Le **SNIA-IPR**, seul syndicat qui a signé avec le Ministère en novembre 2008, a obtenu des avancées significatives :

- **l'accession à la hors classe** réduite de 8 à 6 années
- une **revalorisation** de l'Indemnité de charges administratives (ICA)
- la **réduction de la période de stage** de deux à un an.



Le **SNIA-IPR** œuvre pour que les réunions de l'agenda social avec la Direction Générale des Ressources Humaines et le Cabinet du Ministre, débouchent sur :

- la **revalorisation des indemnités** de charges administratives,
- l'**amélioration des conditions matérielles** d'exercice dans les académies,
- la simplification et la **mise à niveau des frais de déplacement**,
- l'**accès à l'Inspection Générale ouvert** de façon privilégiée aux IA-IPR,
- la nomination en détachement sur l'emploi de **DSDEN**, quasi exclusivement pour des **IA-IPR** titulaires,
- la **création d'une classe exceptionnelle** avec un échelon indexé sur la **lettre C**.

Du 13 au 20 octobre 2011,

VOTEZ POUR LE **SNIA-IPR**


 Le **Service Public**
 au **cœur**

Election à la Commission Administrative Paritaire Nationale (CAPN) des inspecteurs d'académie et inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR)

Scrutin du 13 au 20 octobre 2011

Liste présentée par le SNIA-IPR affilié à l'UNSA Education

Rang	Civilité	Nom usage	Prénom	Fonction ou Spécialité	Discipline	Etablissement ou service
IA-IPR - Hors-Classe						
1	M.	KEIME	Roger	IA-IPR	Etablissements et vie scolaire	Rectorat Rennes
2	M.	GOUY	Michel	IA-IPR	Mathématiques	Rectorat Lille
3	M.	DEMOUGEOT	Patrick	IA-DSDEN	Administration et vie scolaire	IA 65 Tarbes
4	M.	RIGAUD	Régis	IA-IPR	Sciences et Techniques Industrielles	Rectorat Limoges
IA-IPR - Classe normale						
1	Mme	COUSIN PICHEAU	Laurence	IA-IPR	Economie Gestion	Rectorat Versailles
2	Mme	ISAAC	Nadja	IA-IPR	Allemand	Rectorat Orléans-Tours
3	M.	MARIE	Alain	IA-IPR	Economie Gestion	Rectorat Reims
4	Mme	ROBINO	Corinne	IA-IPR	Administration et vie scolaire	CRDP Créteil
5	M.	FRICOTEAUX	Benoît	IA-IPR	Histoire-Géographie	Rectorat Martinique
6	Mme	RANDANNE	Florence	IA-IPR	Lettres	Rectorat Amiens

Position géographique des candidats du SNIA-IPR



Elections professionnelles – Mode d'emploi (source site Ministère)

Le vote par internet en pratique

Quatre étapes pour voter :

À partir du jeudi 22 septembre 2011

- **étape 1 : je reçois ma notice de vote**, au plus tard le mercredi 28 septembre 2011. Elle donne **toutes les informations utiles** pour obtenir mon mot de passe et me connecter à mon espace électeur. Elle est **remise en main propre** contre émargement sur le lieu d'exercice. **Dans certains cas particuliers, elle est envoyée par la poste** à l'adresse personnelle de l'agent ou **par courriel**.

Après réception de la notice de vote

- **étape 2 : je récupère mon mot de passe** grâce à :
 - mon numen et à l'identifiant de vote indiqués sur ma notice de vote
 - aux 6e et 7e caractères de mon numéro de sécurité sociale.Le mot de passe est envoyé automatiquement par courriel.
- **étape 3 : je vérifie** sur mon espace électeur **les scrutins auxquels je suis appelé à participer**. Je prends également connaissance des listes des candidats et de leur profession de foi. Je consulte la démonstration de vote et je teste la configuration de mon ordinateur.

Du jeudi 13 octobre à 10h au jeudi 20 octobre 2011 à 17h (heures de Paris)

- **étape 4 : pour voter**, je me connecte sur la plateforme de vote à l'aide de mon identifiant de vote et de mon mot de passe.

Les conditions du vote :

Le vote électronique par internet se déroule **du jeudi 13 octobre 2011 à 10h au jeudi 20 octobre à 17h**, heures de Paris, **24 heures sur 24**. Il est possible de **voter depuis n'importe quel ordinateur** connecté à internet dans le lieu de son choix (travail, domicile, cyber café).

Des kiosques de vote sur les lieux de travail

Tout électeur muni de sa notice de vote peut se rendre dans n'importe quel kiosque. Ils sont installés :

- dans les écoles de plus de huit électeurs **les vendredi 14, mardi 18 et jeudi 20 octobre 2011** de 9h à midi et de 14h à 17h
- dans tous les collèges, lycées, services administratifs et établissements publics d'enseignement supérieur **les vendredi 14, mardi 18 et jeudi 20 octobre 2011**, de 9h à 17h au moins.
- Horaires et lieux sont précisés sur les sites des académies.

Cas particuliers :

- À **la Réunion**, les kiosques sont installés les lundi 17, mardi 18 et jeudi 20 octobre 2011.
- À **Mayotte**, les kiosques sont installés du jeudi 13 au jeudi 20 octobre 2011. Pour des motifs techniques, aucun kiosque ne sera installé dans les écoles.
- En **Guyane**, les kiosques sont installés du jeudi 13 au jeudi 20 octobre 2011.

Les résultats des élections professionnelles 2011

Les résultats des élections professionnelles 2011 seront consultables **à compter du vendredi 21 octobre au soir**.

CAPN 25 août**AFFECTATION LAUREATS DE CONCOURS****AVS**

FRANCOIS Claudie	LYON (IAA Rhône)
WEIXLER Frédérique	NANCY METZ
ROUSSEAU Fabrice	IAA OU CRETEIL
COTTET Olivier	ORLEANS TOURS
SIEYE Mathieu	NANCY METZ
DARMAME Mohammed	REIMS
DESOUCHES Cyril	RENNES (IIA Finistère)

SCIENCES PHYSIQUES

MOMBELLI Bruno	CRETEIL
LEBOUTET Laurence	CLERMONT FERRAND
ROYER Jacques	CAEN
HEINRICH Alban	LYON

CONCOURS SUR TITRE EN AVS

PAM Régine	NICE (IAA Var)
ROIRON LEMAIRE Claude	POITIERS
AUBRY M-Hélène	AMIENS
CLEMENT Jérôme	CRETEIL
MOREAU J-Xavier	PARIS

AJUSTEMENT DU MOUVEMENT : MUTATION**EVS**

BUCHELI Georges	VERSAILLES
GANTE Frédéric	CRETEIL
LAURENT Franck	LILLE
QUEF Didier	RENNES
SEMERARO J-Williams	IAA Haute Savoie
VINCENT J-François	VERSAILLES

LETTRES

MENDIVE Christian	GUYANE
RAIMBAULT Frédéric	AEFE

SCIENCES PHYSIQUES

BOYER David	BORDEAUX
-------------	----------

DETACHEMENTS

ANGLAIS	ANDRE Lionel	AIX MARSEILLE
ESPAGNOL	GOUGA Rose Marie REAL MOLINA Miguel	CLERMONT FERRAND RENNES
RUSSE	NADIN Catherine	PARIS
ARTS PLASTIQUES	DESHAYES Olivier	BESANCON
ECO GESTION	PELLEGRIN Nicole	CERPET
EVS	CAPDEPONT Emmanuel DUCHAINE Jean FANTHOU M-Claude GESLIN Dominique MIONE Françoise PEPIN Pierre Yves	MAEE ADM CENTRALE ESEN ADM CENTRALE DGESCO MAEE ADM CENTRALE DGESCO GRENOBLE
LETTRES	BAUDUIN David	LILLE
MATH	RODDIER J-Alain	CRETEIL
PHILOSOPHIE	NESME Michel	GRENOBLE
STI	DUPUIS Alain	DIJON
ARTS APPLIQUES	DELOR Thierry	BORDEAUX
STI SMS	MAILLARD Christophe	CLERMONT FERRAND
SVT	LEVEQUE Guy	NICE

INTEGRATION DES DETACHES**28 DEMANDES:**

- 25 INTEGRATIONS,
- 2 DEPARTS EN RETRAITE
- 1 PROLONGATION de détachement avant retraite en octobre 2011

Les nominations par détachement dans les fonctions d'IAA et de DSDEN ne s'intègrent plus dans ce qu'il conviendrait d'appeler un mouvement !

De fait, une succession d'arrêtés de début juillet à fin septembre précise les nouvelles fonctions exercées dans des conditions de lisibilité réduites. Nous veillerons à ce qu'une amélioration s'opère avec la nouvelle équipe du MEN au printemps 2012.


BULLETIN D'ADHÉSION au SNIA-IPR (2011-2012)

Destinataire : - de **préférence**, votre délégué/**correspondant académique** pour envoi groupé au trésorier national, (**bulletins et cotisations**) Michel GOUY

- **sinon**, le trésorier national : Michel GOUY, 3 rue de Ferrière 59175 Vendeville.

Adhérent : Je soussigné(e) : (1) Mlle / Mme / M.

NOM et Prénom :

IA-IPR de (spécialité/discipline) :

ACADEMIE :

Adhère / Renouvelle mon adhésion au SNIA-IPR.

Votre cotisation (2): montant fixé par le bureau du 25/05/11,

1) *Membre actif hors classe, je verse la somme de 80,00 € (coût 26,70€ avec réduction fiscale)*

2) *Membre actif classe normale (titulaire ou détaché, renouvellement de cotisation), je verse la somme de 70,00 € (coût 23,35€ avec réduction fiscale)*

3) *Membre actif classe normale (titulaire ou détaché, première adhésion), je verse la somme de 40,00 € (coût 13,35€ avec réduction fiscale)*

4) *Stagiaire, je verse la somme de 40,00 € (coût 13,35€ avec réduction fiscale)*

5) *Membre retraité, je verse la somme de 40,00 €. (coût 13,35€ avec réduction fiscale)*

6) *Membre bienfaiteur, je verse la somme (libre) de*

Votre chèque :

- de **préférence**, à l'ordre du délégué académique. du SNIA-IPR

- **sinon**, à l'ordre de : **SNIA IPR CCP : 13 118 75 V BORDEAUX** (puis poster au trésorier national).

Vos coordonnées personnelles : (lisibles, merci)

mon adresse personnelle :

.....
 mon n° de tél. personnel :

mon n° portable :

mon adresse électronique :

(1) Je souhaite / ne souhaite pas que **l'ensemble de ces données** figurent dans l'annuaire mis en ligne par le SNIA-IPR.

Signature :

Date et signature :

(1) Entourer la mention choisie.

(2) Entourer le numéro correspondant à votre situation. **Merci**.

Attention : L'annuaire, mis à jour régulièrement, est disponible en ligne sur le site. Il ne sera diffusé sur format papier qu'à la demande, moyennant la somme supplémentaire de 20 euros. Par ailleurs, vu les coûts importants de reproduction et d'envoi du magazine Flash, certains numéros seront envoyés via la messagerie électronique. Merci aux collègues ne disposant pas de ce moyen de communication de me le faire savoir pour leur envoyer une version papier.

CASDEN, la banque de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

LES RENCONTRES CASDEN

Entre nous, c'est plus qu'un simple rendez-vous

Vous êtes personnel de l'Éducation et vous voulez une banque coopérative respectueuse des valeurs qui sont les vôtres : solidarité, écoute, confiance... Créée et gérée par des enseignants, la CASDEN vous propose des solutions d'épargne et de crédits pour réaliser vos projets dans les meilleures conditions. La CASDEN vient prochainement à votre rencontre dans votre établissement pour vous présenter tous les avantages d'être Sociétaire et parler de vos besoins en toute confiance.

REJOIGNEZ-NOUS SUR WWW.RENCONTRESCASDEN.FR OU CONTACTEZ-NOUS AU 0626 824 400

L'offre CASDEN est également disponible dans le Réseau Banque Populaire contre les services adaptés.

© R.R. 110 000 01
France (Banque Populaire)